



*Bible du roi Venceslas 1389-1400,
Vienne, Bibliothèque nationale*

LABORATOIRE DE MEDIEVISTIQUE OCCIDENTALE DE PARIS (UMR 8589 Paris 1-CNRS)

Danielle Arribet-Deroin et Paul Benoit

**Les cisterciens et le textile : production de la matière première,
transformation et vente (avec la collaboration de Benoit Rouzeau)**

**9h Accueil des participants, amphithéâtre Dupuis, Centre Malher, 9 rue
Malher 75004, métro St-Paul.**


**9h30-9h45 Paul Benoit, professeur émérite, Université de Paris 1,
LAMOP « Introduction. »**


**9h45-10h15 Marlène Hélias-Baron, docteur, Université de Paris 1
LAMOP « Les mots du textile dans les chartes au XII^e siècle.»**

La recherche sur les « mots du textile » a été menée à travers les fonds de La Ferté, Pontigny, Clairvaux et Morimond, ainsi que ceux de Reigny et de Vauluisant sur une période allant du début du XII^e siècle aux années 1250. La récolte n'a pas été abondante mais a permis de fournir quelques indications sur les fibres utilisées par les cisterciens et leur entourage (lin et chanvre, la laine n'étant même pas citée malgré la présence de troupeaux ovins) et sur les produits finis à savoir les étoffes et les vêtements (*cappa*, *tunica* et *mantellum*). Ces derniers font l'objet d'échanges et de donation en fonction du statut social de l'interlocuteur des moines. Les tissus apparaissent surtout comme des marchandises sur lesquelles pèsent des droits dont les religieux se font exempter sur intervention des rois ou des princes laïques. Dernière utilisation des fibres végétales ou animales : le scellement. En effet, les sceaux sont appendus au XII^e siècle, ce qui nécessite la présence de liens dont les plus courants sont les queues de parchemins et les courroies de cuir. Pourtant, dans certains cas sont utilisés des fils de soie ou de chanvre.

D'une manière générale, le textile (de la fibre au produit fini) n'apparaît pas comme la préoccupation principale des moines dans la documentation diplomatique.

**10h15-10h45 François Blary, maître de conférence, Université de
Picardie, « L'identification architecturale des bergeries aux XII^e-XIV^e
siècles en partant du cas de l'abbaye cistercienne de Chaalis. »**

 10h45-11h pause

 **11 h- 11h 30 Alexis Grélois, maître de conférence, Université de Rouen, GRHIS « Les cisterciennes et le textile. Quelques pistes de réflexion à partir de l'exemple des moniales du nord de la France, (XII^e- XIV^e siècle) »**

Que les activités textiles aient constitué une part majeure du travail manuel des converses de Prémontré comme des moniales cisterciennes semble une évidence, attestée d'ailleurs *a contrario* par la description consacrée par Hérیمان de Tournai à l'abbaye de Montreuil-en-Thiéarce vers 1145.

Malheureusement, cette activité n'a guère laissé de traces dans les documents les concernant, qu'il s'agisse des actes de la pratique, des sources hagiographiques ou des *statuta* des chapitres généraux. Quelques documents rares et épars laissent cependant entrevoir des troupeaux ovins relativement conséquents, en Normandie comme en Picardie, ou encore la culture et le traitement du chanvre et du lin dans la basse vallée de la Somme.

Cependant, l'absence de registre de compte rend impossible toute quantification de la part des activités textiles dans l'économie et la vie des moniales cisterciennes au Moyen Âge, et même leur identification précise.

 **11 h 30-12 h Christian Bou, chercheur associé, « Les granges aujonaises de l'abbaye d'Auberive : l'appropriation d'une vallée et la création de pâturages aux XII^e et XIII^e siècles. »**

C'est en 1135 que Guillenc d'Aigremont, l'évêque de Langres et son neveu Bernard, abbé de Clairvaux, fondent, à *Campele*, près des sources de l'Aube, la 109^e abbaye cistercienne : Auberive.

En moins d'un siècle, l'essentiel du patrimoine d'Auberive est constitué. Au cours du Moyen Âge l'abbaye d'Auberive a constitué douze granges. Deux groupes de granges peuvent être distingués, le premier est globalement limité à l'actuelle forêt d'Auberive ; ce sont des domaines agropastoraux. Le second groupe comprenant les granges-celliers d'Esnons et de Ruffey, est nettement plus éloigné (plusieurs dizaines de kilomètres).


Les granges du premier groupe contrôlent des portions des affluents de l'Aube. L'Aujon naissante est contrôlée par les granges de Crilley et du Plongerot.

L'observation du paysage semble montrer que c'est l'installation des granges au cœur du massif forestier qui est à l'origine de vastes clairières. Est-on dans un schéma type d'une abbaye installée dans un désert forestier ?

Une étude plus approfondie nous fait découvrir que non seulement Auberive n'a pas défriché, mais surtout que ce désert est leur création. Le succès des granges de Crilley et du Plongerot, situées dans la haute vallée de l'Aujon, va nous le montrer. La nature des acquisitions des moines, la présence de communautés villageoises, les conditions géoclimatiques du plateau de Langres concourent à ce que l'abbaye d'Auberive s'approprie cette vallée et en fasse un désert.

La création de vastes étendues de pâturages à la lisière de la forêt et au fond de la vallée de l'Aujon, pousse les moines à en exclure tous les ayants-droits. Une fois bornés, ces prés vont être aménagés. Et c'est à partir de l'étude de la création de ces pâturages que nous

pourrons appréhender l'importance de l'élevage dans l'économie des moines blancs d'Auberive.


 **12h-12h 30 Paul Benoit, professeur émérite, Université de Paris 1 LAMOP, « La laine et l'industrie textile dans les abbayes cisterciennes anglaises, aperçu d'ensemble. »**

Les Cisterciens anglais sont connus comme de grands producteurs de laine passant, non sans exagération, pour avoir été de très grands pourvoyeurs de l'industrie du drap en Flandre. Il n'en reste pas moins que la production et la vente de la laine ont constitué une part très importante des revenus des abbayes anglaises au XII^e et XIII^e siècles. Reste une question qui se pose aux chercheurs, celle de savoir si les Cisterciens britanniques se sont contentés de produire de la laine ou s'ils ont participé à l'élaboration des produits finis de l'industrie lainière.


La documentation sur la question demeure rare et parfois difficile à interpréter. Les nombreux moulins à foulons installés dans les abbayes cisterciennes, ou à proximité immédiate, apparaissent comme le signe d'une production monastique de tissus alors que les foulons plus ou moins éloignés des abbayes montrent l'intérêt que les moines attachaient à des revenus tirés de l'activité drapière.

L'archéologie donne une vue plus précise, mais non contradictoire de la question. L'importance de la lainerie fouillée à Fountains ou celle qui est repérée à Rievaulx, l'évolution des bâtiments et des moulins à foulon qui y ont été accolés, manifestent la place de la laine dans les abbayes du Yorkshire. Malgré la richesse de l'apport archéologique, bien des questions restent en suspens.

 **12h30-14h Pause déjeuner.**

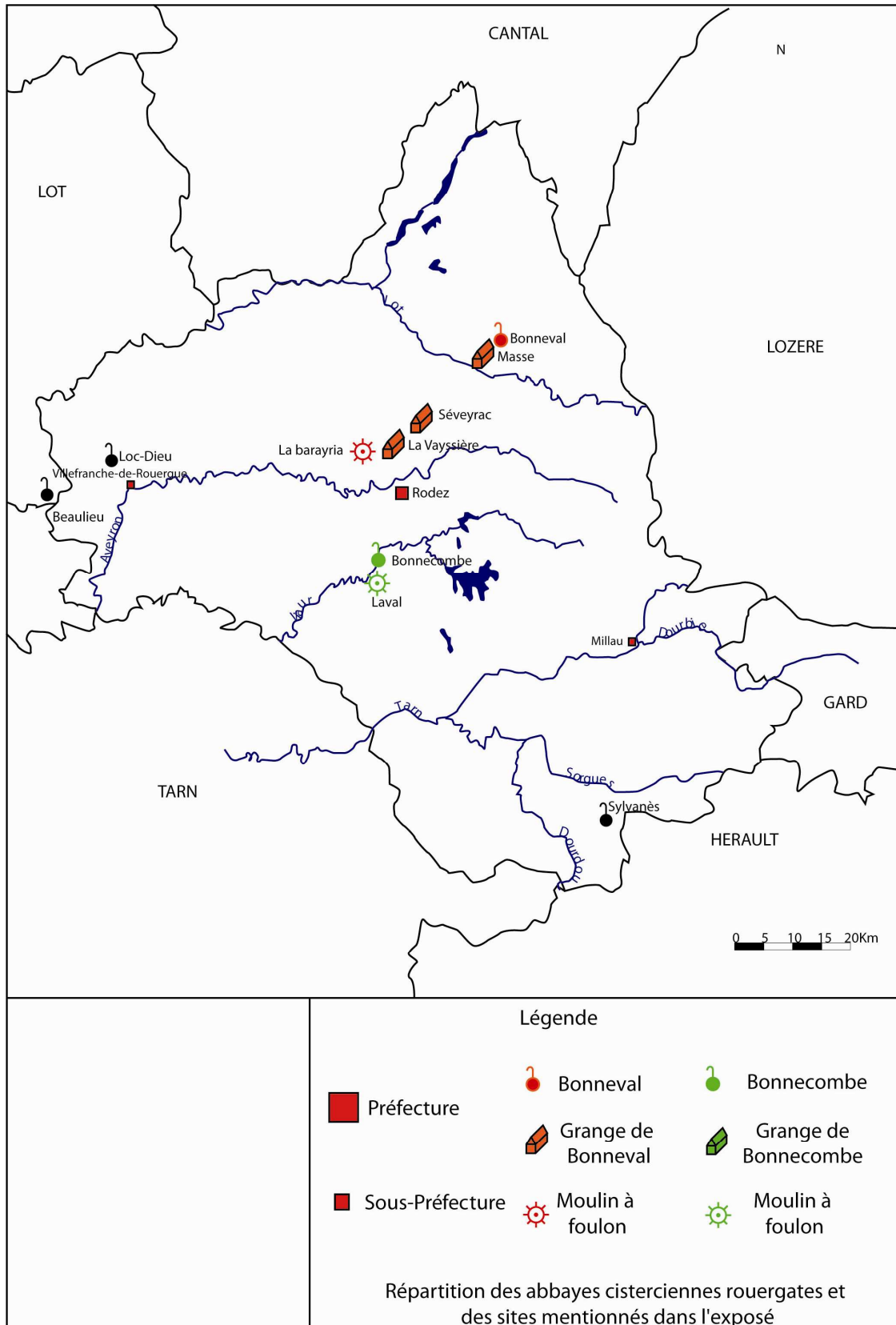
 **14h00-14h30 Paul Benoit, professeur émérite, Université de Paris 1 LAMOP « La laine et l'industrie textile dans les abbayes cisterciennes anglaises, le cas de Beaulieu. »**

L'abbaye de Beaulieu bénéficie d'une exceptionnelle documentation puisque ses comptes sont conservés pour l'exercice qui va de la saint Michel 1269 à la même date en 1270. L'édition par S. F. Hockey permet d'accéder facilement à son riche contenu. Située au sud de l'Angleterre, Beaulieu possédait un important troupeau ovin de 5000 têtes et tirait une part importante de ses revenus de la vente de la laine. Deux chapitres concernent notre sujet, la Bergerie où la laine subit une première préparation et le « vestiaire » dont dépend sa transformation en drap et la confection des vêtements des moines. A la différence d'autres activités industrielles, comme la tannerie et le travail du cuir, la production du textile sert quasi exclusivement à un usage interne. Elle consomme une part importante de la production de laine du monastère pour vêtir moines et convers selon des normes bien définies mais très éloignées de celles de la règle de saint Benoît.


 **15 h- 15 h 30 Thomas Poiraud, chercheur associé, Laboratoire Traces, Université Toulouse 2 le Mirail, « De la laine à la cuculle : le textile, sa production et ses usages à travers les chartes des abbayes de Bonneval et de Bonnecombe en Rouergue »**

À la Révolution, le Rouergue comptait sur son territoire cinq abbayes cisterciennes masculines. Notre propos s'attachera à deux d'entre elles, les abbayes de Bonneval et Bonnecombe. La première fut fondée en 1147, juste au-dessus de la vallée du Lot, sur les premiers contreforts de l'Aubrac. Elle appartient à la lignée de Cîteaux via l'abbaye de Mazan en Vivarais. L'abbaye de Bonnecombe fut fondée en 1163, sur la frange occidentale des monts du Lévezou. Elle appartient à la filiation de Clairvaux via les abbayes de Candeil et Grandselve. Ces deux abbayes, situées en paysage de moyenne montagne, ont très tôt misé sur la mise en place d'un système de granges complémentaires alliant domaines d'altitude pour l'estive et domaines des Causses pour l'hivernage. Bonnecombe et Bonneval ont bâti un modèle économique basé sur l'élevage ovin et bovin associé à une transhumance, mode d'exploitation assez peu dispendieux en terme de main d'œuvre. Ce trait caractéristique fort a été mis en évidence dans nos travaux pour expliquer en partie la pérennité de l'emprise domaniale de ces deux abbayes ainsi que les manifestations monumentales d'une certaine réussite de ce système : les granges fortifiées.

Si l'élevage est la pratique agricole clairement mise en avant par les abbayes de Bonnecombe et Bonneval, on peut s'interroger sur la finalité de cette pratique. Celle-ci est double : l'embouche et la production de fibres textiles et de peaux. Pour cet exposé, nous nous limiterons à la définition stricte du textile. Ainsi, nous prendrons en compte seulement les fibres animales, autrement dit la laine. Même si l'élevage domine, la culture est bien sûr largement représentée dans les domaines de ces deux abbayes. Concernant notre propos, et venant compléter les fibres d'origine animale, les chartes mentionnent de façon récurrente la présence de fibres végétales parmi les espèces cultivées, notamment le chanvre. Malgré l'importance de l'élevage pour ces deux abbayes et une relative richesse des sources, notamment pour Bonnecombe, les documents disponibles sont peu loquaces sur ce thème. Malgré cela, en nous attardant sur leurs chuchotements, nous avons pu entrevoir les trois aspects essentiels de la question du textile. Tout d'abord, la production évoquée plus haut, tournant autour des fibres animales et végétales. Ensuite, la transformation qui s'effectue dans des moulins à foulon appelés localement «*parayre*». Enfin, nous avons pu identifier, à travers les chartes, les différentes utilisations possibles de ces fibres textiles, à l'abbaye et dans ses granges.



15h30-15h45 pause

 **15 h 45- 16 h 15 Alain Avenel, chercheur associé, « L'abbaye haute normande du Valasse et le développement de la draperie dans la Vallée du Bolbec du XIV^e siècle au début du XVI^e siècle. »**


Le chartrier de l'Abbaye du Vœu « autrement dite du Valasse » fondée en 1157 en Normandie (Gruchet-le-Valasse, canton de Bolbec, arrondissement de Havre, Seine-Maritime) des vœux de l'Impératrice Mathilde, fille de Henri 1^{er} roi d'Angleterre, et de Galeran, comte de Meulan et de Worcester, ne révèle pratiquement aucun indice d'une activité particulière liée au textile avant le début du XIV^e siècle.

Et comme le constate Alexis Grélois, avant la fin du XV^e siècle, sont peu nombreuses les sources relatives à l'exploitation du Valasse, un domaine de 4 500 ha fortement concentré dans la pointe occidentale du pays de Caux, avec quelques possessions plus éloignées dans l'Eure et en Ile-de-France, autour de Meulan, des relais urbains à Fécamp, Dieppe, Rouen... Les conditions exceptionnelles de sa fondation lui donnèrent une conformation particulière avec quelques domaines de dimensions considérables organisés en une demi-douzaine de granges: la vallée du nord de Lillebonne à Bolbec où le monastère fut bâti près de la rivière du même nom, la Haie de Lintot, les vignes de Meulan, une partie de la Forêt de Fécamp...près de 60% de leur seigneurie formant son domaine non fiefé.

Ce n'est qu'avec des chartes de donation, à partir de 1334, de tenures pour y prendre de « la terre à fouler leurs draps » qu'est attesté implicitement le travail de la laine et par-là répartition géographique de ces terres, l'établissement vraisemblable par les religieux du Valasse d'un moulin à fouler sur le Bolbec, juste en amont de l'enclos du monastère, dans le site privilégié du hameau Saint-Marcel où ils compteront trois moulins spécialisés au XVI^e siècle. Au milieu du XV^e siècle, les religieux aménagèrent le moulin qu'ils possédaient à Gruchet en moulin à foulon et un autre dans un de ceux qu'il avait acquis en partie à Bolbec, suite à leur politique régulière d'acquisition de moulins menée depuis le XIII^e siècle.

Un développement de la draperie que confirment quelques brevets de maîtrise de toiliers, teinturiers et drapiers retrouvés, accordés à partir de 1403, et attestant une première organisation par le bailli du Valasse que complètera un règlement rédigé à la supplique des drapiers relevant de la haute justice du Valasse en 1488, seuls statuts retrouvés pour l'ensemble des drapiers de la vallée du Bolbec relevant aussi de la haute justice des comtés de Lillebonne, de Tancarville et de Maulévrier.

Dans le même temps, les comptes de l'abbaye retrouvés, tenus avec quelque préoccupation comptable à partir de 1495, révèlent que les moines commencèrent à développer un cheptel ovin dans une partie réservée d'un de leurs manoirs, la plus ancienne de leurs six granges (le Petit Bec) et tirèrent, mentionnées pour la première fois en 1517-1518, des recettes de la vente de laine et de peaux de moutons, que faute de données on ne peut savoir s'il s'agissait là d'expérience éphémère menée à l'initiative de leur dernier abbé régulier. A partir de 1546, l'abbaye du Valasse passe sous le régime de la commende et les moines sont totalement écartés de la gestion du temporel jusque dans les années 1690.

 **16 h 15-16 h 45 Benoît Rouzeau, docteur, Université Paris 1, LAMOP, « Les foulons hydrauliques, un investissement industriel cistercien à partir de l'exemple de l'abbaye de Morimond. »**

Selon P. MALAMINA, les traces les plus anciennes de l'apparition du foulon hydraulique remontent à la seconde moitié du X^e siècle dans les Abruzzes en Italie, soit environ quatre-vingt ans avant la mention la plus ancienne mise en évidence par Anne-Marie

Bautier. Les Cisterciens arrivent donc dans un monde où le foulon hydraulique est bien connu, tout au moins pour certaines régions de la Chrétienté.

Au vu de l'importance de leur troupeau et ayant besoin de vêtements, les cisterciens souvent présentés comme à la pointe de la technique se dotèrent de ce type d'installation pour traiter une partie de leur laine. Quelle est la chronologie de l'apparition de ces foulons cisterciens dans les actes et quels problèmes de terminologie cela pose-t-il ? Où sont implantées ces installations du traitement de la laine et comment fonctionnent-elles ? Quelle production ont-ils vraiment traitée ?

En suivant l'exemple de l'abbaye Morimond, nous nous intéresserons aux deux types d'installations possédées par les cisterciens. Deux phases chronologiques semblent se dégager, une première au XII^e et au début du XIII^e siècle où certains foulons sont utilisés pour travailler la laine pour la communauté monastique et une seconde phase avec des acquisitions tardives, à la fin du XIII^e siècle et au début du XIV^e siècle, de foulons qui traitent la laine des paysans voisins où des communautés villageoises qui sont soumises au droit de ban. Cette dernière phase montre un investissement des cisterciens pour profiter de la rentabilité d'installations hydrauliques dans un monde plein d'hommes.

16h45-17 h15 Discussion et conclusion des débats.



Force mise au jour à l'abbaye de Fountains